

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanne Robichaud		Date d'inspection Le 29 octobre 2026
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Anges		Numéro de permis 2013791
Adresse 94 rue Martin Néguac NB E9G 1K9		Numéro de téléphone (506) 779-6299
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 22	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
<p>La visite de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio éducatrice-enfants respectait les exigences réglementaires en vigueur. L'exploitante a confirmé qu'aucun médicament n'est actuellement administré aux enfants fréquentant l'établissement. Les médicaments présents sont rangés sous clé dans un classeur sécurisé, hors de la portée des enfants.</p> <p>Les jouets mis à la disposition des enfants sont variés, en bon état et disponibles en quantité suffisante pour répondre aux besoins de l'ensemble des enfants présents.</p> <p>L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est installé sur une surface protectrice de profondeur appropriée. Selon les renseignements fournis par l'exploitante, l'installation a été effectuée conformément aux instructions du fabricant.</p> <p>L'aire de jeu extérieure est entièrement clôturée et munie d'une barrière qui demeure fermée, y compris durant la période hivernale.</p> <p>L'exploitante assure l'entretien régulier de l'aire de jeu extérieure afin de maintenir un environnement sécuritaire pour les enfants.</p> <p>Au cours de ma visite, j'ai observé les enfants lors de la collation, composée d'aliments apportés dans leurs boîtes à dîner. Par la suite, les éducatrices ont animé des activités adaptées à l'âge des enfants. Le groupe des enfants de deux ans participait à une activité portant sur l'apprentissage des formes, tandis que les enfants de quatre ans réalisaient une activité de bricolage. En fin de matinée, les enfants se sont dirigés vers l'aire de jeu extérieure où ils ont poursuivi leurs activités jusqu'à l'heure du dîner.</p> <p>L'environnement observé était sécuritaire, bien organisé et favorable au développement des enfants. Les éducatrices offraient un encadrement approprié et les interactions observées étaient positives et respectueuses.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 octobre 2026

Date

original signé par

Le 29 octobre 2026

Joanne Robichaud

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"